

N° 2011-069

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 25 février 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	18/02/2011
Affichage	18/02/2011

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	23	10

THEME : **DIVERS 2**

OBJET : **TARIF DE LOCATION DU
CORPS DE GARDE D'ARTAGNAN**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

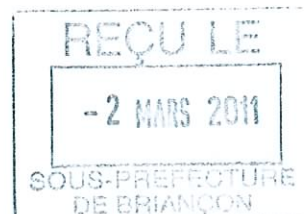
Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à PEYTHIEU Eric
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
DAVANTURE Bruno pouvoir à CIRIO Raymond
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin
GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, GUIGLI Catherine, BRUNET Pascale

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Aurélie POYAU

La Commune de Briançon possède, Porte de Pignerol, un Corps de Garde dénommé « Corps de Garde d'Artagnan », figurant au cadastre sous le numéro 1 de la section AP.

Par délibération numéro 89-07 du Conseil Municipal, en date du 02 Juin 2007, régulièrement transmise en sous-Préfecture le 13 Juin 2007, le tarif de location du Corps de Garde d'Artagnan a été fixé à la somme de 165,00 € (Cent soixante cinq euros) la semaine.

S'agissant d'un projet de création d'entreprise (artisanat d'art) qui se déroule sur quelques semaines, et considérant l'intérêt d'une diversification commerciale dans le site historique, il convient de revoir à la baisse le tarif de location de ce Corps de Garde et de fixer un nouveau tarif à **85,00 €** (Quatre vingt cinq euros) la semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter les propositions ci-dessus, jusqu'au 31 mars 2011 ;
- de fixer le tarif de location du Corps de Garde d'Artagnan à la somme de 85,00 € (Quatre vingt cinq euros) la semaine ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire
Gerard From
Gérard FROM


TRANSMIS LE 1 - MARS 2011
PUBLIÉ LE 1 - MARS 2011
NOTIFIÉ LE

